

105. Fides intrepida.—*Foi intrépide.*
 106. Pastor angelicus.—*Pasteur angélique.*
 107. Pastor et Nauta.—*Pasteur et matelot.*
 108. Flos Florum.—*Fleur des fleurs.*
 109. De Medietate Lunae.—*Du milieu de la lune.*
 110. De labore Solis.—*Du labour du soleil.*
 111. De Gloria Olivae.—*De la gloire de l'olivier.*

Après cette liste où chaque règne de pape est signalé d'un trait rapide comme pour indiquer que le prophète a bien vu et que cette claire vision atteste la gravité de sa conclusion, l'auteur de la prophétie termine par ces mots : *In persecutione extremâ Sacrae Romanae Ecclesiae sedebit Petrus Romanus qui pascet oves in multis tribulationibus; quibus transactis, civitas septicollis diruetur, et iudex tremendus iudicabit populum.* — Dans la suprême persécution de la Sainte Eglise Romaine règnera Pierre Romain, qui fera paître le troupeau au milieu de nombreuses tribulations; après quoi, la ville aux sept collines sera détruite et le juge redoutable jugera le peuple.

L.-N. G.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois d'avril 1912,
 approuvée et bénie par Pie X

LA CONSERVATION DE LA FOI DANS LA NATION POLONAISE

Offrande quotidienne pendant ce mois

Divin Coeur de Jésus, je vous offre par le Coeur immaculé de Marie, des prières, les oeuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions, pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre en particulier, pour la conservation de la foi dans la nation polonaise.

Résolution apostolique : Prier pour que le Coeur de Jésus inspire aux catholiques de la Pologne les moyens à employer pour la sauvegarde de leur foi.